

**SÉANCE ENAC – ASSOCIATIONS PROFESSIONNELLES
PROCÈS-VERBAL N° 3 DU 19 SEPTEMBRE 2002, DE 14.00 H. A 16.30 H.**

Lieu :	BP/A
Présents ENAC :	Profs. L. Vulliet, Doyen ENAC, F. Golay, L. Ortelli (SAR), H. Van den Bergh (LPAS), J.-C. Védy (SSIE), Dr J.-M. Giovannoni, adjoint ENAC, A. Gillardin (SSIE), M.-A. Studer (GC)
Présents Associations Professionnelles :	MM. L. Braeker (SIA), S. Butikofer, T. Chanard (FSU), E. Gysin (SVIA), J.-M. Hilfiker (ASEP), Mme A.-C. Javet (Présidente SIA-VD), H. Lichtsteiner (VSS), R. Lafitte (CNSGB + IHA), G. Reyfer (VSA), J.-L. Sautier (AGRID), R. Sonney (SSMAF), L. Vodoz, C. Wasserfallen (ASPAN-SO), J.-L. Zeerleder (REG). <i>(Il est possible que la liste des présences ne soit pas complète, les participants ne l'ayant pas tous visée.)</i>
Excusés :	Prof. A. Parriaux (EPFL-GEOLEP), MM. F. Bassel (SIA-GA), J. Beauverd (VSS), G.-E. Collomb (INTERASSAR), J.-C. Chevillat (SIA), F. Della Casa (SIA), A. Esposito (INTERASSAR), J. Gross (INTERASSAR), A. Kapellos (SIA-GA), M. Mingard (SZS), E. Mosimann (SIA), Mme M.-F. Ravel (VLP-ASPAN), Dominique Rossel, F. Stoessel (PLANAT), Prof. A. Thierstein (ETHZ)
Procès-Verbal :	B. Bouy, secrétaire ENAC
Distribution :	Noms ci-dessus

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation du PV de la séance N° 2 du 21.5.2002 (*en annexe*)
2. Communications du Doyen
3. Communications des Associations Professionnelles
4. Etat d'avancement des plans d'études (*par les Directeurs de section*)
5. Divers et propositions individuelles.

- *Ordre du jour* : Ajout d'un point 3 b : Portfolio CEPF de juillet.

1. PROCES-VERBAL DE LA SEANCE N° 2 DU 25.3.02

- Remarques :
 - Point 3 : La SIA s'efforce d'introduire une équivalence pour les HES. A modifier : La SIA travaille sur les conditions d'admission des HES au sein de la SIA.
 - *Liste de présences* : MM. Ravel, Schmutz, Kapellos, Butikofer sont excusés. A noter que MM. Bassel et Esposito ne participent qu'au forum avec les étudiants.
- Le PV N° 2 est accepté.

2. COMMUNICATIONS DU DOYEN

2.1 Augmentation du nombre d'étudiants :

L'ENAC enregistre une forte croissance de ses étudiants en 1^{ère} année, soit env. 33 %. Ce phénomène se manifeste dans toutes les sections ENAC (+ de 65 % en SAR, + de 20 % en GC, et + de 20 % en SSIE). Cette croissance, bien que très encourageante pour l'ENAC, a

naturellement des incidences sur le plan logistique ainsi que sur l'encadrement. Un tableau des statistiques des étudiants sera *annexé au PV*.

- *Quid de ZH, GE, TI ?* Le nombre des étudiants est relativement stable.

2.2 Budget :

L'Ecole doit se battre avec des budgets en réduction. Motifs, actions, discussion :

- Une part importante des moyens est requise par les HES.
- Le CEPF a réalisé un exercice de répartition budgétaire entre Lausanne et Zurich au moyen d'indicateurs qui s'est révélé extrêmement positif pour l'EPFL. Cependant, la clé de répartition retenue reste finalement peu favorable à l'EPFL, qui envisage de proposer un budget déficitaire.
- A ce jour, il s'agirait d'économiser 5 mios au détriment des Facultés.
- Pour 2004, point d'interrogation complet sur le budget, malgré la proposition du Conseil fédéral d'augmenter le budget de l'instruction publique de 6 %, dont, pour l'instant 10 % sont prévus pour les HES et 3 % environ pour les EPF. Les Chambres Fédérales doivent décider en novembre 2002.
- M. C. Comina, Chef du Service de Presse et d'Information de l'EPFL coordonne les contacts avec les parlementaires.
- Malgré ces restrictions l'Ecole doit réaliser des développements. Il faudra donc déterminer des postériorités ou diminutions de certains domaines et des priorités.
- Jusqu'à maintenant, l'EPFL a réussi à faire plus avec moins, mais peut-être faut-il envisager dorénavant de faire moins avec moins ? (Message reçu de la VPR).
- Augmentation du nombre d'étudiants et baisse de budget = contradictoire !
- Quid équilibre entre recherche et formation ? On a l'impression qu'on favorise la recherche au détriment de la formation. Il faut hiérarchiser les priorités.
- Pour la postformation, il faut réfléchir sur un meilleur autofinancement.
- La question des prestations de service fait aussi l'objet d'un réexamen.

2.3 Successions :

- *Poste Urban and Regional Planning & Design* : Plus de 40 candidats. La Commission de nomination débutera son travail en novembre. Les nouveaux professeurs devraient commencer leur activité à l'EPFL en octobre. 2003.
- *Poste Civil and Environmental Engineering* : Environ 80 candidats.
- *Poste Histoire et Théorie de l'Architecture* : La procédure de réflexion débutera prochainement.
- *Succession Prof. P. Von Meiss* : Besoin clair de renouvellement dudit poste de professeur en projet. La procédure de réflexion débutera prochainement.
- *Chaire de Bois* : Discussion en cours en interne. Le bois est considéré comme un matériau de construction très important et Lausanne veut maintenir un enseignement de haut niveau. L'aspect recherche fondamentale en bois est à l'étude. Le bois est en fort développement au sein des HES. Peut-être faut-il envisager une répartition différente ? Il y a plusieurs géométries possibles pour le choix d'une solution.

2.4 Contact Swiss Engineering :

- Il s'agit d'un projet d'organisation des ingénieurs HES en cours dont l'un des concepts serait le développement d'un titre "d'ingénieur expert".
- Un registre de type HES est à l'étude au sein de la SIA.

2.5 Bachelor & Master :

- Le Bachelor n'est pas un diplôme professionnel délivré par l'EPFL au bout de 3 ans. Pour l'ENAC, sont prévus Bachelor of Sciences, Bachelor of Engineering et Bachelor of Art.. Le Bachelor est un passeport de mobilité académique.
- Le protocole de Bologne n'a pas encore été officiellement accepté par les instances politiques suisses. Quid d'une éventuelle remise en question de son contenu ?

3. COMMUNICATIONS DES ASSOCIATIONS PROFESSIONNELLES

3.1 Fédération Suisse des urbanistes (FSU) :

- Se préoccupe de la coordination des 3èmes cycles. Un groupe de travail a été formé pour étudier le nouveau programme de formation. Une 1^{ère} réunion doit avoir lieu en novembre.
- Proposition de participation à la Commission de nomination des postes Urban : Fait part du regret de ne pouvoir y participer. Le Doyen précise qu'il a reçu beaucoup de propositions, et que des choix ont malheureusement dû être faits.

3.2 Association Suisse des Professionnels de l'environnement (ASEP) :

- Est en discussion avec la SIA pour en devenir un sous-groupe spécialisé.

3.3 Commission internationale des Grands Barrages :

- Cette association a été fondée il y a 75 ans, compte 81 pays adhérents dont la Suisse avec ses 170 grands barrages. Son but est de favoriser le progrès et la bonne gouvernance en matière de barrages. Prof. R. Lafitte en est le Vice-Président.

3b. STRATÉGIE DU CEPF 2003 - 2007

Le processus de planification du CEPF n'est pas facile. Le texte en révision actuellement sera présenté à la presse le jeudi 26.9.2002. Au stade actuel, il semble admis les points suivants :

- Maintien d'une formation de GC dans les deux Ecoles,
- Le GC ne peut être dissocié de l'environnement,
- « Smart and cooperative competition » entre les deux EPF,
- Echange d'enseignements.

4. ETAT D'AVANCEMENT DES PLANS D'ETUDES

4.1 SAR :

Le 11 octobre, les PE seront présentés à la Direction de Faculté, puis seront ensuite soumis à consultation des diverses instances.

- Discussion enrichissante avec les partenaires ingénieurs GC et Environnement,
- Ont dû surmonter certaines difficultés dues à plusieurs facteurs et enjeux nouveaux (nouveaux interlocuteurs + termes des accords de Bologne + durée des études),
- La spécificité des disciplines sera conservée, complétée par une part consacrée aux interactions du « Projeter Ensemble », p. ex. 4 h/semaine-semester.
- Prévu également un cours de 2 h/semaine consacré à la problématique du territoire, avec des éclairages des 3 disciplines, ainsi qu'un cours de structure avec une pédagogie intuitive.
- La formule SAR d'unités d'enseignement et de recherche serait pratiquée dans le « Projeter Ensemble »,
- Une solide formation de généraliste est prévue, avec éventuellement un Minor basé sur 4 piliers soit :
 - 1) Atelier de projet
 - 2) Enseignement relatif à la construction
 - 3) Enseignement relatif aux aspects humanistes (théorie et histoire de l'architecture)
 - 4) Le Projeter Ensemble dans la culture ENAC.

4.2 GC :

- La stratégie de formation 96 –99 est maintenue dans les grandes lignes : Formation d'ingénieur généraliste + base théorique solide.
- La réforme du PE 99 –00 est maintenue avec des troncs communs + cours à option.
- Tendances à respecter : Les conditions de Bologne (Bachelor = Bac + 3, Master = Bac + 5, Introduction de Majors et Minors, crédits ECTS dès le 1^{er} cycle).
- Introduction des spécificités ENAC, grâce à l'allongement des études.

4.3 SSIE :

- Refonte complète du PE avec accent sur le développement durable.
- Le concept nouveau prévoit en particulier : réalisation d'une formation sur 5 ans + Accroissement de la mobilité dans les deux sens + Amélioration de l'interdisciplinarité + Consolidation des sciences de base nécessaires à une approche scientifique de l'environnement (chimie, biologie, biochimie) + Diversification de l'offre.
- Conséquences inévitables : Réduction de l'importance accordée à certains domaines + Besoins accrus en logistique (encadrement, salle de cours, salle TP...).
- Structure du Bachelor : Sciences de base très fortement représentées en 1^{ère} et 2^{ème} années + Adjonction de cours de chimie, de biologie et de biochimie, cours SSIE, avec accent sur le « Projeter Ensemble ».
- Partie de Master : en cours de montage (management du territoire et technologies de l'environnement).
- Un certain nombre de mineurs sont prévus (chimie environnementale, biotechnologie environnementale, écologie industrielle, management environnemental, ingénierie et management des eaux et sols, développement territorial, informatique).
- Limitation à 30 h./semaine de cours pour permettre plus de travail personnel de l'étudiant.
- Cursus obligatoire et optionnel à géométrie variable pendant les 3 premières années.

Discussion :

- Quid des nuisances acoustiques ? Dès la 3^{ème} années, un cours en acoustique et vibrations est prévu.
- Nécessité de rendre les étudiants attentifs aux limites du développement durable.
- Une profession complète semble disparaître, alors que les besoins en aménagement et équipement du territoire subsistent.
- La profession d'ingénieur rural a énormément évolué au cours des dernières années en direction de l'aménagement et de l'environnement. C'est aussi la terminologie qui change.
- L'importance accordée aux sols est maintenue.
- Les aspects légaux et politiques sont compris dans les sciences de base.
- Les Associations Professionnelles feront partie des organes consultés. La consultation commencera début novembre.

5. DIVERS ET PROPOSITIONS INDIVIDUELLES

- Présentation du Programme Postgrade en développement territorial, Prof. F. Golay :
 - L'offre en formation universitaire dans ce domaine est insuffisante
 - Les mutations territoriales nécessitent de nouvelles approches
 - L'objectif est d'apporter des connaissances et des compétences spécifiques
 - Nouvelle approche pédagogique du projet territorial par des chantiers
 - Ajout de diverses options + travail de fin d'études d'une durée de 6 mois
 - Matières prévues : urbanisme, mobilité, géomatique.
- LV signale que ce projet est une des priorités stratégiques de la Faculté.
- *Forum des Etudiants* : Brève présentation par A. Gillardin, Adjointe SSIE.
- *Prochaine séance* :

- Mardi 5.11.2002, de 14.00 h. à 16.00 h. (Salle BP/A, 1er étage, Bâtiment Polyvalent), suivie du Forum des étudiants de 16.00 h. à 18.00 h.

Fin de séance 17.00 h.

29.10.2002